

DCG 9

Comptabilité

FICHES DE RÉVISION

4^e édition

Charlotte Disle

Agrégée d'économie et gestion

Docteur en sciences de gestion

Maître de conférences à Grenoble IAE

en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Crédits iconographiques

p. 12: © organization by achmad from the Noun Project; p. 14: © rules by Adiyogi from the Noun Project; p. 16: © here by Christian Baptist from the Noun Project; p. 130: © Temporary Folder by Timofey Rostilov from the Noun Project; © Ok by Mert Güler from the Noun Project; © end by Adrien Coquet from the Noun Project; p. 139: © digital by Adrien Coquet from the Noun Project.

Maquette de couverture et intérieure : Yves Tremblay

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70% de nos livres en France et 25% en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2023

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-085101-0

Sommaire

Avant-propos	5
Table des sigles et abréviations	7
FICHE ❶ Le rôle de la comptabilité	9
FICHE ❷ La réglementation et la normalisation comptables	13
FICHE ❸ La méthode comptable : écritures et documents comptables	17
FICHE ❹ La classification comptable : actif, passif, charge, produit	21
FICHE ❺ La TVA : généralités	25
FICHE ❻ La TVA : comptabilisation	29
FICHE ❼ Les opérations d'achat et de vente	33
FICHE ❽ Les réductions commerciales sur les achats et ventes	37
FICHE ❾ Les réductions financières sur les achats et ventes	41
FICHE ❿ Les frais accessoires liés aux achats et aux ventes	45
FICHE ⓫ Les autres charges et produits	49
FICHE ⓬ Les immobilisations incorporelles et corporelles	55
FICHE ⓭ Les titres financiers	59
FICHE ⓮ Les règlements	63
FICHE ⓯ Les arrhes, avances et acomptes	67
FICHE ⓰ La paie	71
FICHE ⓱ Les opérations de financement	75
FICHE ⓲ Le financement par subvention	79
FICHE ⓳ Les emballages	83
FICHE ⓴ L'évaluation des stocks à l'inventaire	87
FICHE ⓵ L'amortissement	91
FICHE ⓶ La dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ...	95
FICHE ⓷ La dépréciation des éléments d'actif autres que les immobilisations	99
FICHE ⓸ Les provisions	103
FICHE ⓹ Le traitement des opérations en devises	107
FICHE ⓺ Les sorties des immobilisations et VMP du patrimoine	111
FICHE ⓻ Les autres opérations de régularisation	117

FICHE 28	La clôture et la réouverture de l'exercice comptable	121
FICHE 29	L'affectation du résultat	125
FICHE 30	Les documents de synthèse	127
FICHE 31	Les systèmes et traitements comptables.....	131
FICHE 32	Les contrôles comptables	135
FICHE 33	La comptabilité et l'environnement numérique	139

Avant-propos

Bienvenue dans l'univers des fiches de révision Expert Sup !

Retrouvez l'essentiel du programme en **cinq mots-clés**.

1 MOBILES

Les fiches sont détachables ! Elles permettent donc de réviser en toutes circonstances pour des usages variés : glissées dans le manuel, en complément du cours, à emporter partout pour optimiser votre temps (dans les transports, entre deux cours...), etc.

#Détachable #Pratique #Utile #Nomade

2 SIMPLES

La structure des fiches est basique et claire. Chaque fiche comporte des titres et rubriques aisément repérables, des mots-clés, des notions essentielles surlignées.

#Clair #Concis #Efficace #PrêtÀRéviser

3 VISUELLES

Les fiches détachables Dunod reprennent l'essentiel du cours comme vous auriez pu le faire. Les informations les plus importantes ont été sélectionnées et mises en avant dans les rubriques ou surlignées dans le texte.

Des schémas, tableaux et autres synthèses facilitent la mémorisation du cours.

#Synthétique #Visuel #Structuré

4 ERGONOMIQUES

La navigation d'une fiche à l'autre est aisée : les nombreux renvois vous guident et vous permettent de progresser à votre rythme tout en liant les notions du programme. La lecture n'est donc pas nécessairement linéaire.

#Souple #Complémentaire

5 FIDÈLES AU PROGRAMME

100 % conformes au programme, les fiches couvrent toutes les notions incontournables. À la fin de chaque fiche, la rubrique « Le + de l'expert » vous offre de précieux conseils pour faire la différence lors de l'épreuve.

#Fiable #RéussiteAssurée

Table des sigles et abréviations

ABS	: autres biens et services
ANC	: Autorité des normes comptables
BOR	: billet à ordre relevé
CAC	: commissaire aux comptes
CAHT	: chiffre d'affaires hors taxes
CB	: carte bancaire
CDC	: Caisse des dépôts et consignations
CMP	: coût moyen pondéré
CNCC	: Compagnie nationale des commissaires aux comptes
CP	: capitaux propres
DAP	: dotation aux amortissements et aux provisions
DEP	: dépréciation
DSN	: déclaration sociale nominative
EC	: expert-comptable
EDI	: échange de données informatisé
EFI	: échange de formulaires informatisé
ERP	: <i>Enterprise Resource Planning</i> (PGI, en français)
ETI	: Entreprise de Taille Intermédiaire
FEC	: fichier des écritures comptables
HT	: hors taxes
IAS	: <i>International Accounting Standards</i>
IFRS	: <i>International Financial Reporting Standards</i>
LASM	: livraison à soi-même
LCR	: lettre de change relevé
OEC	: Ordre des experts-comptables
PASS	: plafond annuel de Sécurité sociale
PCG	: Plan comptable général
PEPS	: premier entré – premier sorti
PGI	: progiciel de gestion intégré (ERP, en anglais)
PMSS	: plafond mensuel de Sécurité sociale
PUHT	: prix unitaire hors taxes
RAP	: reprise sur amortissements et provisions
RRR	: rabais, remises, ristournes
TIAP	: titres immobilisés de l'activité de portefeuille
TTC	: toutes taxes comprises
TVA	: taxe sur la valeur ajoutée
VMP	: valeurs mobilières de placement
VNC	: valeur nette comptable

1 Le rôle de la comptabilité

Mots-clés

Aide à la décision • Comptabilité • Contrôle • Droit comptable • Preuve • Source d'information

1 Le système d'information comptable et les comptabilités

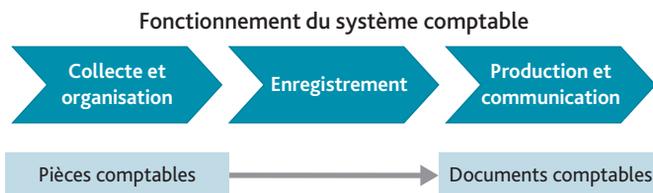
A. Le système d'information comptable

Définition

La **comptabilité** est un système d'information permettant de refléter les opérations de l'entreprise et sa situation.

De manière opérationnelle, la comptabilité consiste en :

- la collecte et l'organisation de l'information financière ;
- l'enregistrement de l'information financière ;
- la production et la communication de documents comptables.



B. Le rôle de la comptabilité

La comptabilité a pour objectif de fournir une information utile aux acteurs et partenaires de l'entreprise.

Rôle de la comptabilité

Moyen de preuve	Preuve entre les commerçants
Instrument de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de la santé et de la performance de l'entreprise • Contrôle de l'assiette d'impôt • Contrôle des charges sociales, etc.
Aide à la prise de décision	Source d'information pour les partenaires et acteurs de l'entreprise
Matière première pour la production d'indicateurs et d'outils de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de statistiques nationales • Définition d'un plan d'investissement

► Exemple

Si l'entreprise sollicite un financement auprès d'une banque, cette dernière pourra examiner les documents comptables de l'entreprise pour motiver sa prise de décision relative à l'octroi d'un crédit. ◀

C. Les comptabilités

Il existe plusieurs comptabilités, dont la comptabilité financière ou générale.

Types de comptabilités

	Comptabilité financière	Comptabilité de gestion	Comptabilité budgétaire	Gestion financière
Objectif	Fournir de l'information sur la situation de l'entreprise	Aider aux prises de décisions	Établir un comparatif prévisionnel/réalisé	Aider aux prises de décisions
Destinataires	Externes	Internes	Internes	Internes et externes
Force	Obligatoire	Facultative	Facultative	Facultative
Réglementation	Forte	Absence de réglementation	Absence de réglementation	Absence de réglementation
Unité de mesure	Monétaire	Monétaire et/ou physique	Monétaire et/ou physique	Monétaire
Nature de la portée	Historique	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle

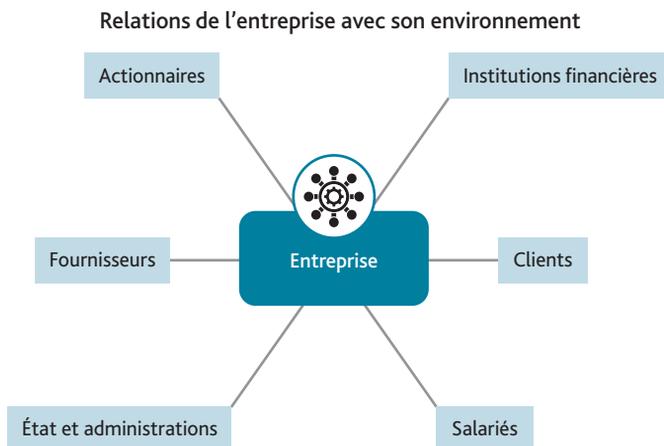
2 La comptabilité et les autres sciences de gestion

Définition

La **comptabilité** est une discipline aux confluent de l'économie et du droit.

A. La comptabilité et l'économie

La comptabilité est le reflet des relations économiques de l'entreprise avec ses partenaires.



► Exemple

La comptabilité est une source d'information sur différents marchés, notamment :

- le marché des biens (informations comptables sur les achats et ventes) ;
- le marché financier (informations sur une introduction en Bourse ou une augmentation de capital) ;
- le marché du travail (informations sur les salaires versés). ◀

B. La comptabilité et le droit

La réglementation comptable est relativement récente.

Événements-clés du droit comptable

1673	Ordonnance de Colbert rendant obligatoire la tenue de comptes
15 septembre 1807	Promulgation du Code de commerce
24 juillet 1867	Loi obligeant certaines sociétés cotées en Bourse à diffuser des informations comptable
19 septembre 1945	Création de l'Ordre des experts-comptables (OEC)
4 avril 1947	Création de la Commission de Normalisation Comptable
18 septembre 1947	Arrêté créant le premier plan comptable
12 août 1969	Création de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)
30 avril 1983	Loi comptable à l'origine d'un véritable droit comptable
6 avril 1998	Création du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)
29 avril 1999	Nouvelle version du plan comptable, codifié sous forme d'articles
22 janvier 2009	Création de l'Autorité des normes comptables (ANC)
5 juin 2014	Règlement relatif au nouveau plan comptable
26 juin 2013	Nouvelle Directive européenne relative aux états financiers
23 novembre 2015	Modification du code de commerce et du PCG
4 novembre 2022	Modification du PCG en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes

La comptabilité est réglementée.

Il existe un **droit comptable** autonome prenant ses sources dans :

- le Code du commerce ;
- les règlements du Comité de réglementation comptable, établis depuis 2009 par l'ANC ;
- le Plan comptable général – PCG (↪ [fiche 2](#)) ;
- la jurisprudence et la doctrine ;
- les directives et règlements européens ;
- le droit comptable international (normes IAS/IFRS) (↪ [fiche 2](#)).